

de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef de Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'Isle du *Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc. etc. etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de *Montréal*, dans Notre dite Province, ce dix-septième jour de Novembre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante-sept, et de Notre Règne, la onzième.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,
C. C. C.



PROVINCE }
DU } *ELGIN et KINCARDINE.*
Canada.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU,
REINE du Royaume-Uni de la Grande-
Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la
Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de Notre Province du *Canada*, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, et à tous Nos sujets bien-aimés à qui les présentes parviendront, ou qu'icelles pourront concerner.

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que, de l'avis et consentement de Notre Conseil Exécutif de Notre Province du *Canada*, nous avons jugé à propos de dissoudre le présent Parlement Provincial de Notre dite Province, lequel se trouve prorogé au quatrième jour de Janvier maintenant prochain : Sachez maintenant, qu'à cette fin Nous publions la présente Notre Proclamation Royale, et par icelle dissolvons en conséquence le dit Parlement Provincial ; et les Conseillers Législatifs, et les Chevaliers, Citoyens et Bourgeois de l'Assemblée Légis-

lative sont en conséquence déchargés de s'assembler et d'être présents le dit quatrième jour de Janvier maintenant prochain.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada* : Témoin, Notre très fidèle et bien-aimé Cousin *James*, Comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Chevalier du très-ancien et très-noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef de Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'Isle du *Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. : A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de *Montréal*, dans Notre dite Province, ce sixième jour de Décembre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante-sept, et de Notre Règne, la onzième.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,
C. C. C.



PROVINCE }
DU } *ELGIN et KINCARDINE.*
Canada.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU,
REINE du Royaume-Uni de la Grande-
Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la
Foi, etc., etc., etc.,

A tous ceux qui ces présentes verront—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que c'est Notre désir et détermination de rencontrer, aussitôt que faire se pourra, Notre Peuple de Notre Province du *Canada*, et d'avoir son avis en Parlement Provincial ; Nous faisons connaître par les présentes Notre volonté et plaisir Royal de convoquer un Parlement Provincial,

et